

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LES conduites sexuelles participent-elles aux processus de l'identification de genre ? L'étude de la sexualité permet-elle de saisir les dynamiques de construction de la masculinité ? C'est à partir de ces questions, très générales, que ma recherche a vu le jour en 2011. Elle s'inscrivait dans un contexte scientifique ayant désormais consolidé l'intérêt des sciences sociales pour le champ des études de genre et des sexualités. Mon objectif était d'apporter des éléments de réponse à ces questions en étudiant le cas des jeunes immigrés Marocains, musulmans, en Europe.

Comme le souligne Lahoucine Ouzgane¹, les nombreuses recherches ayant interrogé la masculinité dans le contexte de la Méditerranée, et notamment dans les sociétés islamiques de la Méditerranée, ont souvent mis en évidence les pièges majeurs d'une approche des masculinités inspirée du paradigme de la domination. Dans ce cadre, analysée à travers le pouvoir exercé sur les femmes, la masculinité est moins interprétée comme une construction sociale complexe que comme un attribut essentiel des hommes. Elle finit par disparaître derrière un regard porté sur les conséquences des actions de l'acteur masculin, réduit au statut d'exécuteur passif d'un rôle opposé à la femme. En ce sens, les sociétés islamiques de la Méditerranée ont longtemps été considérées – et continuent à être considérées aujourd'hui – comme l'un des lieux privilégiés d'observation de la valence différentielle des sexes, qui trouverait dans l'islam l'appui « théo-anthropologique² » pour la perpétuation d'un ordre androcentré, immuable, subordonnant les femmes. Un premier objectif de ma recherche était de questionner ces approches du masculin, culturalistes, construites autour du paradigme de la domination. Pour ce faire, une exigence primaire s'est imposée à mes yeux : si je voulais étudier les formes d'expression concrète et variable de

1. Ouzgane (dir.), 2006, p. 1-7.

2. Benslama et Tazi (dir.), 2004, p. 6.

la masculinité, il fallait en interroger les pratiques, les espaces d'action, les acteurs, les formes d'expression au sein de différents contextes et interactions, pour remonter ensuite vers la définition des représentations dominantes qui en dessinent les profils hégémoniques dans l'imaginaire des hommes, mais aussi des femmes. Selon Raewyn Connell³, en effet, la masculinité hégémonique est la représentation et la mise en pratique du pouvoir hiérarchique d'un modèle de masculinité reconnu en tant que profil de référence dans un contexte social, culturel et historique particulier : une « configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat⁴ ».

En questionnant l'emprise des représentations culturalistes et essentialisées des masculinités, je m'étais aussi aperçu que ces masculinités étaient pensées comme nécessairement hétérosexuelles, la relation asymétrique entre les sexes demandant aux hommes d'assurer d'abord la perpétuation de la lignée agnatique en raison de leur « pouvoir reproductif » et ce au sein de l'union conjugale avec la femme. Le lien étroit que cette lecture de la masculinité établit entre l'hétérosexualité et l'accomplissement de l'idéal masculin de la domination m'a paru manifeste. Y a-t-il une relation particulière entre construction de la masculinité et hétérosexualité ? Au début des années 1980, Michel Bozon avait déjà mis l'accent sur les enjeux de cette relation. Dans son étude sur les conscrits en France, et en décrivant comment, pour les conscrits, « le conseil de révision mesurait l'aptitude aux relations sexuelles et au mariage, plus que l'aptitude à porter les armes⁵ », Bozon explique que ceux qui étaient considérés « bons pour le service » se proclamaient également « bons pour les filles ». En ce sens, la « bonne » masculinité était identifiée avec l'affirmation de son aptitude hétérosexuelle. Le lien entre ces deux questions m'a semblé intéressant à interroger de manière plus approfondie. Comment s'articule la relation entre construction de la masculinité et hétérosexualité ? Selon quelles logiques cette relation se donne-t-elle à voir et produit-elle les formes d'expression de la masculinité ?

3. Connell, 2005.

4. Connell, 2014, p. 74.

5. Bozon, 1981, p. 104.

En ce sens, une enquête portant sur les conduites sexuelles d'une population de jeunes hommes musulmans m'a paru particulièrement intéressante à réaliser, notamment après la lecture du texte d'Abdelwahab Bouhdiba *La Sexualité en Islam*⁶. Cet ouvrage, qui confirme en partie l'interprétation culturaliste des sociétés musulmanes comme étant organisées autour d'un ordre androcentré immuable, souligne également le pouvoir hiérarchisant de l'hétérosexualité et de l'idéal du couple complémentaire homme-femme en tant que points de départ nécessaires pour penser le rapport du sujet à la religion. Cette dernière est décrite par Bouhdiba comme « violemment hostile à toutes les autres formes de réalisation du désir sexuel qui [...] vont purement et simplement à l'encontre de l'harmonie antithétique des sexes⁷ ». Le travail de Bouhdiba m'a conduit à réfléchir sur le lien entre pouvoir de l'hétérosexualité et légitimation de sa force hiérarchisante à travers la religion. Peu à peu, je me rapprochais de la question qui allait devenir le centre d'intérêt de ma recherche. C'était le pouvoir de l'hétéronormativité que je voulais interroger, pour en saisir l'influence sur les conduites sexuelles et les formes d'expression de la masculinité. Le domaine de la religion – et l'islam, en ce sens, n'est qu'une religion parmi d'autres qui affirment l'ordre antithétique des sexes – était un point de départ intéressant car il me permettait d'analyser les tensions qui structurent l'ordre hétérosexuel non pas à travers la remise en question de son pouvoir hiérarchisant, mais plutôt en analysant les formes de sa perpétuation.

L'hétéronormativité peut être définie comme l'ensemble de relations, actions, institutions, discours et savoirs qui constituent et reproduisent l'hétérosexualité comme « normale », souhaitable, voire naturelle⁸. À mesure que mon enquête avançait, j'ai cherché à saisir le pouvoir de l'hétéronormativité et la force persuasive qui l'alimente. À travers les observations ethnographiques et les entretiens menés, j'en ai analysé la capacité de produire une pluralité de relations, rapports sociaux, constructions identitaires. En paraphrasant ce que Joan Wallach Scott dit du genre⁹, l'étude de l'hétérosexualité

6. Bouhdiba, 1975.

7. Bouhdiba, 1975, p. 44.

8. Devieille, 2013, p. 44.

9. Scott, 1988, p. 143.

et des masculinités chez les jeunes Marocains interviewés m'a conduit à faire de l'hétéronormativité un outil pour sonder non seulement les relations entre hommes et femmes mais également pour penser le pouvoir du système de complémentarité obligatoire des sexes dans ses multiples formes d'expression en société. Si la notion d'hétéronormativité a été élaborée et interrogée surtout par les études qui visent à en déconstruire le pouvoir exercé sur les sexualités et les genres ne se conformant pas à son ordre – et, d'ailleurs, le concept même d'hétéronormativité a été introduit par Michael Warner¹⁰, considéré comme l'un des fondateurs de la *Queer Theory* –, les différentes phases de cette recherche m'ont amené à observer comment son pouvoir hiérarchique agit sur ceux et celles qui le reproduisent. Cet ouvrage est le résultat d'une prise de conscience de l'intérêt de déconstruire la « normalité » de l'hétérosexualité, son rôle d'appui certain, ordinaire et convenable pour raconter et vivre la sexualité et pour la production des masculinités.

Les prodromes d'une recherche

En 2010, j'avais mené des recherches sur la littérature sociologique marocaine et francophone portant sur la question de la transition vers l'âge adulte dans le Maroc contemporain, et notamment chez les jeunes musulmans des centres urbains de ce pays¹¹. J'avais été attiré par l'intérêt que de nombreuses études portaient aux conséquences du recul de l'âge moyen au premier mariage, à l'allongement de la transition vers l'âge adulte et à l'impact de ces processus sur l'organisation des conduites sexuelles de jeunes musulmans devant se confronter avec l'expérience d'une sexualité préconjugale interdite. Dans ces enquêtes, si la condition des jeunes femmes était interrogée en faisant surtout référence à la question de la virginité, à sa valeur symbolique mais aussi à son inscription dans le corps – notamment en raison des conséquences liées à la rupture de l'hymen –, la « non visibilité corporelle » de la virginité des hommes me semblait conduire les récits masculins à l'élaboration d'une rhétorique différente de justification de la

10. Warner, 1991.

11. Je me réfère plus précisément aux travaux de Mounia Bennani-Chraïbi (1994), Soumaya Naâmane-Guessous (1996), Abdessamad Dialmy (2000), Rahma Bourqia (2000), Mohammed El Ayadi, Hassan Rachik et Mohamed Tozy (2007).

sexualité illicite. Cette rhétorique était fondée davantage sur la négociation de la valeur de l'interdit religieux à la sexualité hors mariage. Le rapport au péché sexuel se traduisait en question ouvrant à la réinterprétation des significations attribuées à l'union conjugale, entraînant aussi la redéfinition des relations de couple avant et après le mariage, ainsi que des rapports entre fils et parents¹². À cet intérêt pour la construction de la jeunesse au Maroc à travers les focales de la sexualité et de la religion s'ajoutait ma volonté d'explorer les processus de l'identification de genre masculine.

Les thèmes de la masculinité et de la sexualité chez les Marocains ont déjà fait l'objet d'études approfondies. Je pense par exemple aux nombreux travaux d'Abdessamad Dialmy et notamment à son étude *Vers une nouvelle masculinité au Maroc*¹³. Cette recherche analyse les transformations de la masculinité au Maroc avec l'objectif de saisir le « degré de changement contemporain des critères définitionnels ordinaires de la masculinité [dans ce pays] et leur caractère socialement construit¹⁴ ». Ou encore, les études anthropologiques de Gianfranco Rebutini¹⁵ sur les masculinités à Marrakech analysent avec finesse les pratiques et les comportements « qui peuvent sembler en opposition complète à l'idéal de la masculinité¹⁶ », à savoir les pratiques homoérotiques et homosexuelles. Enfin, les travaux de Marien Gouyon¹⁷ sur l'homosexualité au Maroc et chez les Marocains en milieu migrant ont contribué à montrer que les constructions des masculinités dialoguent de manière complexe avec la définition des identités hétérosexuelles et homosexuelles.

Si ces recherches m'ont confirmé l'intérêt d'une démarche d'enquête visant à lire, en les articulant, les questions du genre et de la sexualité, l'étude des masculinités à travers le questionnement de l'hétérosexualité restait – à mes yeux – un champ encore non directement exploré. De surcroît, j'avais remarqué que, ni en France ni en Italie, les jeunes Marocains immigrés

12. Cf. Fidolini, 2015a.

13. Dialmy, 2009.

14. Dialmy, 2009, p. 2.

15. Rebutini, 2009.

16. Rebutini, 2009, p. 11.

17. Gouyon, 2010.

n'avaient fait l'objet d'études spécifiques portant sur les thèmes de la masculinité et de la sexualité. En France, l'attention a surtout été focalisée sur le cas des descendants d'immigrés maghrébins¹⁸. En Italie, en raison d'une histoire coloniale et migratoire différente, les premières recherches sur ces questions – et portant d'ailleurs sur d'autres populations – n'ont vu le jour qu'après 2013¹⁹.

Dans une approche qualitative, fondée aussi bien sur des entretiens que sur l'observation ethnographique, la recherche sur laquelle se fonde cet ouvrage s'intéresse à une population de jeunes Marocains, âgés de 20 à 30 ans au moment de l'enquête, musulmans, qui ont grandi au Maroc et sont arrivés en France – plus précisément en Alsace – et en Italie – en Toscane – seuls ou avec leur famille. L'enquête – menée entre 2011 et 2015 – interroge les vécus de jeunes ayant immigré en Europe entre l'âge de 12-13 ans (et donc après avoir terminé au pays leurs études primaires) et l'âge de 22 ans, et vivant à l'étranger depuis au moins un an : ce choix permet de saisir une autre spécificité de cette étude, en distinguant le cas des jeunes hommes dont il est question ici par rapport aux immigrés ayant intégré l'école primaire à l'étranger et qui peuvent être considérés « sociologiquement²⁰ » comme des descendants d'immigrés.

Déconstruire la notion d'hétéronormativité

Comme le souligne Alain Giami, « l'hétérosexualité apparaît dans le monde social comme la forme la plus répandue et comme la norme dominante de l'activité sexuelle²¹ ». Elle est souvent envisagée en tant qu'« évidence » en faisant notamment référence à la question de la procréation : seul l'acte sexuel entre homme et femme serait « naturellement » capable de reproduire l'espèce humaine²². De surcroît, si la catégorie d'hétérosexualité désigne un désir sexuel qui a pour objet les personnes – et seulement les personnes – de sexe opposé,

18. Voir, entre autres : Guénif-Souilamas, 2000 ; Guénif-Souilamas et Macé, 2004 ; Hamel, 2003b.

19. Cf. Della Puppa, 2013.

20. Collet et Santelli, 2012, p. 79.

21. Giami, 1999, p. 38.

22. Tin, 2009, p. 20.

l'hétéronormativité fait de ce désir un modèle normatif définissant un système de genre, binaire, asymétrique, où seulement deux sexes sont tolérés, où au genre masculin correspond le sexe mâle (et au féminin le sexe femelle), et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire ²³.

Pour une histoire de l'hétérosexualité

Dans les sciences sociales, le terme « hétérosexualité » a commencé à faire l'objet de réflexions spécifiques depuis relativement peu de temps, contrairement aux études médicales, psychologiques et biologiques ²⁴. Même si, surtout entre les années 1980 et le début des années 1990, les contributions de féministes lesbiennes radicales – comme Adrienne Rich ²⁵, Monique Wittig ²⁶, Gayle Rubin – ont interrogé le caractère hétérosexiste de la culture dominante, leurs travaux ne visent pas directement à la reconstruction de l'histoire du terme « hétérosexualité ». Remise en question car donnée comme « obligatoire », l'hétérosexualité est notamment analysée afin d'en montrer l'hégémonie imposée par le système patriarcal. Chez Adrienne Rich, il s'agit également de reconnaître la spécificité de la condition lesbienne sans la réduire banalement à un pendant féminin de l'homosexualité masculine, alors que chez Monique Wittig il s'agit d'introduire une distinction entre les lesbiennes et les femmes, car la condition de « femme » – selon l'auteure – serait intrinsèquement inscrite « dans les systèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels ²⁷ ».

La volonté de reconstruire l'histoire de la notion d'hétérosexualité est l'objectif qui inspire le texte de Jonathan Ned Katz *L'Invention de l'hétérosexualité* ²⁸. Dans la démarche de l'historien américain, spécialiste d'études LGBT, il ne s'agit pas de dénoncer avant tout la contrainte à l'hétérosexualité comme étant le pilier de la société patriarcale qui impose l'échange des femmes entre hommes. Chez Katz, la critique de « l'ensemble des dispositions par lesquelles une société transforme

23. Cf. Kraus, 2005, p. 24.

24. Cf. Jackson, 1999.

25. Rich, 1981.

26. Wittig, 2001.

27. Wittig, 2001, p. 61.

28. Katz, 2001.

la sexualité biologique en produits de l'activité humaine et dans lesquelles ces besoins sexuels transformés sont satisfaits » – pour reprendre les mots de Rubin²⁹ – n'est pas la question qui précède l'étude généalogique du mot « hétérosexualité³⁰ ». Même si des tentatives précédentes dans ce sens avaient déjà été faites par l'historiographie gay, *L'Invention de l'hétérosexualité* est le premier travail qui, en se concentrant surtout sur les XIX^e-XX^e siècles, cherche à proposer une généalogie de l'affirmation de la catégorie d'hétérosexualité en tant qu'invention sociale.

Selon Katz, le terme hétérosexuel n'a qu'une centaine d'années. Une « culture hétérosexuelle » ancestrale, donc, n'existerait pas, mais serait plutôt le résultat d'une construction éminemment moderne qui, comme le souligne aussi Louis-Georges Tin, est devenue le modèle de référence dans les sociétés occidentales à partir du XII^e siècle avec l'émergence de la société courtoise et de l'idéal de l'amour hétérosexuel³¹. C'est l'amour courtois qui, ensuite, aurait permis de substituer à la culture féodale des amitiés masculines l'idéal des amours hétérosexuelles, en érigeant l'image du couple « homme-femme » en référence suprême des relations amoureuses.

Néanmoins, jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, le mot « hétérosexualité » n'avait pas encore été inventé³². Ce mot aurait été utilisé pour la première fois en 1868 par l'écrivain autrichien Karl-Maria Kertbeny afin d'identifier un « acte érotique » entre personnes de sexe opposé ayant pour but le plaisir et non pas la procréation. Ensuite, le terme « hétérosexuel » a été employé par Richard von Krafft-Ebing, psychiatre et neurologue viennois. C'est la traduction aux États-Unis de son imposant ouvrage *Psychopathia Sexualis: with Especial*

29. Rubin, 1998.

30. Le point de vue féministe et notamment des lesbiennes radicales est néanmoins discuté dans la deuxième partie de son texte *L'Invention de l'hétérosexualité* pour remettre en cause la bicatégorisation hétérosexuel/homosexuel.

31. Tin, 2008.

32. Le terme « sexualité », d'ailleurs, est lui-même le résultat d'une construction sociale historiquement située, puisqu'il est apparu pour la première fois en Occident au cours du XIX^e siècle, vers 1860, dans le registre linguistique médical, en n'assumant les significations que nous lui attribuons aujourd'hui qu'au XX^e siècle.

Reference to Contrary Sexual Instinct: A Medico-Legal Study en 1893 (l'édition originale en allemand date de 1886³³) qui popularise l'usage de la notion d'« hétérosexualité³⁴ ». Dans le travail de Krafft-Ebing, le terme « hétéro-sexualité » désigne la recherche de plaisir érotique avec une personne de sexe opposé où le désir de procréation est absent. Pour le psychiatre viennois, il s'agirait d'un « instinct sexuel pathologique », l'instinct sexuel tout court étant entendu comme procréateur. Ainsi, chez R. Krafft-Ebing, l'« hétéro-sexualité » – avec un trait d'union, pour marquer le lien étroit, et pathologique, entre différence sexuelle (homme et femme) et plaisir érotique du rapport sexuel – indique aussi bien une attirance pour le sexe opposé qu'un instinct sexuel déviant du but reproducteur qui serait propre de la « vraie nature » de l'instinct sexuel.

À vrai dire, comme le souligne Katz, le terme « hétérosexuel » avait déjà fait son apparition en 1892 aux États-Unis, dans un article du D^r James G. Kiernan publié par la revue *Chicago Medical Recorder*³⁵. Encore une fois, le terme indiquait une perversion : plus précisément une disposition mentale appelée « hermaphrodisme psychique ». Cette perversion était représentée comme un véritable syndrome. Selon Kiernan, les individus atteints par cette « perversion » développeraient des sentiments « biologiquement sexués », c'est-à-dire caractérisés par une attirance érotique masculine pour les femmes et féminine pour les hommes. Ces personnes manifesteraient non pas un désir sexuel envers des individus de sexe opposé, mais plutôt une inclination pour les deux sexes : ce que l'on appellerait aujourd'hui « bisexualité ». Mais ce qui était souligné, encore une fois, dans l'article du D^r Kiernan, était l'identification des hétérosexuels en tant qu'individus suivant des méthodes anormales de satisfaction du désir sexuel, c'est-à-dire en dehors du cadre de la procréation, et trouvant dans le plaisir sexuel leur seule finalité. Comme on le voit, l'invention du mot « hétérosexualité » s'inscrit historiquement dans la définition médicalisée des formes d'« aberration sexuelle³⁶ ».

33. Traduction française : Krafft-Ebing, 1990.

34. Katz, 2001, p. 26.

35. Katz, 2001, p. 25.

36. Giami, 1999, p. 39.

À la fin du XIX^e siècle, c'est la théorie freudienne qui joue un rôle décisif dans l'élaboration du processus de normalisation de l'idéal hétérosexuel³⁷. À travers le travail du psychanalyste autrichien, l'« instinct sexuel » s'exprimera en tant que satisfaction du désir érotique, et abandonnera définitivement la sphère de la reproduction de l'espèce. Chez Freud, la conduite sexuelle « normale » est dissociée de la procréation : elle devient l'exaltation du plaisir érotique et est inscrite dans l'acte d'accouplement entre homme et femme, où c'est l'union des parties génitales qui permet l'extinction de la pulsion sexuelle des individus impliqués³⁸. La sexualité déviante est ici reconnue comme toute pratique de satisfaction sexuelle non génitale et non hétérosexuelle. L'homosexualité se traduit en perversion, en figure repoussoir, considérée comme la fixation à un stade immature du développement psychosexuel de l'individu³⁹. La dissociation entre les fonctions procréatrices et érotiques de la sexualité est un enjeu central dans le processus d'institution de l'hétérosexualité en tant que catégorie et modèle de sexualité considérée comme « normale ». C'est exactement cette dissociation qui, au fil des années, a conduit au rapprochement de l'instinct sexuel « pervers » – entendu comme étant « contraire » à la reproduction – des actes et des relations entre personnes de même sexe ne pouvant pas reproduire l'espèce humaine.

Remise partiellement en cause par les études d'Alfred Kinsey⁴⁰ qui, en 1948, critiquait l'opposition entre homosexuels et hétérosexuels – selon le sexologue américain il s'agissait plutôt de deux pôles d'un même continuum allant des comportements « exclusivement hétérosexuels » aux comportements « exclusivement homosexuels » –, la bicatégorisation hétérosexuel/homosexuel a commencé à faire l'objet d'une déconstruction plus systématique à partir de la fin des années 1960. La naissance des mouvements lesbiens, gays et féministes – aux États-Unis d'abord, et en Europe ensuite – permet le début d'une réflexion – qui se poursuit encore aujourd'hui – visant à remettre en cause l'hégémonie de l'hétérosexualité. L'idéologie de l'« anormalité » homosexuelle commence à être questionnée, et s'accompagne de la dénonciation de la perspective

37. Katz, 2001, p. 68.

38. Freud, 1989.

39. Chetcuti, 2006, p. 229.

40. Kinsey *et al.*, 1948.

androcentriste qui, selon la distinction « homme-culture femme-nature », reproduit la position subordonnée des femmes et le contrôle masculin sur ses « fonctions reproductrices » au sein de l'ordre hétérosexuel et de ses structures portantes, comme le mariage et la famille ⁴¹.

Penser l'ordre du genre

C'est au sein des lectures critiques des mouvements lesbiens, gays et féministes – et surtout grâce aux travaux déjà mentionnés de Gayle Rubin, Adrienne Rich et Monique Wittig – que la notion d'hétéronormativité commence à prendre forme. Dans ce cadre, la contribution d'une autre auteure, Judith Butler, occupe une place centrale. Selon cette philosophe américaine, la bicatégorisation des sexes accomplit « une opération de pouvoir d'ordre régulateur car elle naturalise cette occurrence hégémonique [le couple homme-femme et leur complémentarité nécessaire] en excluant la possibilité de sa perturbation ⁴² ». L'hétéronormativité est utilisée pour indiquer la « violence ordinaire » exercée par cet ordre régulateur. En suivant la perspective de Butler, dans cet ouvrage le terme « hétéronormativité » sera mobilisé pour indiquer le modèle hégémonique de rapports de genre qui postule la primauté de l'hétérosexualité, et qui essentialise les catégories de masculin et féminin en présupposant la concordance nécessaire entre genre (masculin, par exemple), sexe (mâle) et désir sexuel (envers les femmes). Ainsi, l'objectif sera d'interroger la place de la sexualité dans les récits et les conduites des interviewés pour comprendre leurs masculinités s'inscrivent dans cet ordre du genre.

Le pouvoir de l'hétérosexualité se nourrit des tentatives subjectives de la confirmer : c'est bien sa mise en action réitérée qui en fait une référence hégémonique. Comme l'affirme Butler, « l'imitation est au cœur du projet hétérosexuel et de ses binarismes de genre [...], l'hétérosexualité hégémonique est elle-même un effort constant et répété d'imitation de ses propres idéalizations ⁴³ ». Néanmoins,

41. Mathieu, 1985.

42. Butler, 2004.

43. Butler, 2009, p. 133.

le fait qu'elle doive répéter cette imitation, qu'elle mette en place des pratiques pathologisantes et des sciences normalisatrices afin de produire et de consacrer sa propre prétention à la légitimité et au statut d'origine, suggère que la performativité hétérosexuelle est en proie à une anxiété qu'elle ne peut jamais tout à fait surmonter, que son effort pour devenir ses propres idéalizations ne peut jamais définitivement ou entièrement aboutir, et qu'elle est sans cesse hantée par le domaine de possibilités sexuelles qui doit être exclu pour que se produise le genre hétérosexualisé ⁴⁴.

Les anxiétés et les efforts dont parle la philosophe américaine révèlent les fragilités internes à la force normalisatrice de l'hétérosexualité. Les tensions qui la définissent nous permettent ainsi de sortir l'hétérosexualité de son statut d'« évidence ». Mais, ces tensions nous permettent aussi de penser les « hétérosexuels », au pluriel, sans les enfermer dans la représentation d'une catégorie uniforme et monotone d'individus produisant et reproduisant de manière identique le pouvoir d'une norme qui les dépasse. Les individus qui se disent hétérosexuels peuvent aussi expérimenter – ou avoir expérimenté – d'autres types de relations non hétérosexuelles. Ils peuvent également subir l'action et l'influence d'autres hétérosexualités concurrentes, masculines mais aussi féminines. Ils peuvent tantôt imposer leur orientation sexuelle, tantôt la subir dans la tentative de reproduire son pouvoir hégémonique. De surcroît, les individus ne sont pas que des « hétérosexuels » : la sexualité n'est pas la seule variable qui détermine leur position au sein des rapports de pouvoir traversés par chacun. La condition de l'individu est définie aussi par les représentations sociales, les assignations et les perceptions subjectives liées à l'âge, à l'origine sociale, à la condition de fils, de partenaire sexuel, d'ami, d'immigré, d'objet d'étude (comme dans le cadre de la présente recherche), etc. Le pouvoir de l'hétérosexualité est toujours imbriqué avec d'autres rapports sociaux. L'articulation de toutes ces variables contribue à construire différents sujets qui se disent (et s'affichent comme) hétérosexuels.

À travers l'analyse des données empiriques recueillies, cet ouvrage cherche à définir quelles sont les représentations de l'hétéronormativité des jeunes hommes interrogés et comment ces représentations construisent aussi bien les conduites

44. Butler, 2009, p. 133.

sexuelles (et les récits des conduites sexuelles) que les masculinités des interviewés. Je partage le point de vue d'Éric Fassin, selon qui « l'hétérosexualité institue le genre au moins autant qu'elle le présuppose. Aussi est-il indispensable, pour interroger la première, d'interroger en même temps l'ordre du second ⁴⁵ ». Je considère donc que le genre – entendu en tant qu'outil qui permet de dévoiler la construction sociale de la différence entre les sexes, et la construction sociale des processus d'identification masculins et féminins (leur différenciation, comme le dirait Nicole-Claude Mathieu ⁴⁶) – permet de sonder les micropratiques du pouvoir hétérosexuel.

Néanmoins, de mon point de vue, il ne s'agit pas d'affirmer, selon une perspective féministe matérialiste, que l'institution de l'hétérosexualité découle uniquement des asymétries régissant le rapport d'exploitation entre hommes et femmes, ce rapport étant capable de produire les normes sexuelles et d'orienter la sexualité vers l'hétérosexualité. Et, de la même manière, il ne s'agit pas non plus de postuler que le genre est déterminé par la sexualité : en effet, comment pourrait-on penser l'hétérosexualité sans penser, de manière contextuelle, le genre ? « Peut-on soutenir que les hommes assujettissent sexuellement les femmes sans avoir a priori une idée de ce que sont les hommes et les femmes ? ⁴⁷ » Je crois, plutôt, que la sexualité – et l'institution de l'hétérosexualité – peut être envisagée comme l'un des foyers possibles de construction des asymétries entre les groupes de sexe. Cela renvoie à une lecture synchronique de sexualité et genre, la première lue en intersection avec le second, sans nécessairement faire de la sexualité le seul point d'observation possible sur le genre ni, vice versa, du genre le seul outil pour saisir la hiérarchie des sexualités. Ainsi, en m'appuyant sur la notion d'« ordre du genre » proposée par Isabelle Clair ⁴⁸, genre et sexualité seront pensés ensemble pour rendre compte des articulations entre

la *mise en ordre* (le classement) hiérarchique des groupes de sexe et le *rappel à l'ordre* des normes de masculinité et de féminité (reposant notamment sur l'injonction pour les garçons à faire preuve

45. Fassin, 2009, p. 218.

46. Mathieu, 1991, p. 660.

47. Butler, 2004.

48. Clair, 2005, p. 31.

continue de leur désir hétérosexuel, et pour les filles de leur réserve sexuelle), dont une des fonctions sociales est d'organiser chaque groupe et la place de chacun.e dans son groupe attiré⁴⁹.

Si le genre est un outil qui permet de sonder et saisir les rapports entre hommes et femmes, et entre représentations du masculin et du féminin, la sexualité se configure comme l'un des terrains où ces rapports se construisent, en s'imbriquant avec d'autres rapports : d'âge, intra et interethniques, intra et intergénérationnels, de classe.

Comment la construction de l'expérience sexuelle contribue-t-elle à définir les processus de l'identification de genre chez les jeunes hommes interrogés ? Comment l'expérience sexuelle exprime-t-elle les tensions qui traversent les rapports entre les sexes en appelant les individus à se construire par la référence à l'ordre hétéronormatif ? J'insisterai sur le fait que la sexualité est l'un des enjeux du genre et que, en tant que tel, elle est un point d'observation des processus de hiérarchisation des rapports entre les sexes, qui se révèle non seulement à travers les relations entre hommes et femmes mais aussi entre hommes, dans les espaces homosociaux. Son pouvoir hégémonique fabrique des hommes et des femmes, c'est-à-dire qu'elle produit les actions subjectives présupposant (et performant) le « rapport causal entre le sexe, le genre et le désir⁵⁰ » : les hommes sont des hommes lorsqu'ils ont un sexe biologique reconnu comme étant « mâle », et que, en conformité avec cette « cohérence » entre sexe et genre, ils ne peuvent que désirer des femmes et personne d'autre que des femmes.

Si Butler a montré comment ce rapport causal peut être subverti⁵¹, de mon point de vue il s'agira plutôt d'observer empiriquement comment les jeunes hommes interrogés cherchent à construire ce rapport causal. L'objectif de cet ouvrage est donc de ne pas focaliser l'analyse de l'hétérosexualité sur son caractère de norme oppressante « pour la majorité, certes, mais principalement pour ceux et celles qui ne s'y conforment pas⁵² », mais d'en questionner – au contraire – l'impact normatif sur ceux et celles qui cherchent

49. Clair, 2013, p. 113. Souligné dans le texte.

50. Butler, 2005, p. 92.

51. À travers l'exemple du *drag* (travesti) et ses actes performatifs.

52. Lebrun, 2003, p. 16.

à s’y conformer. Dans ce cadre, l’ouvrage montrera notamment l’exercice de l’hétéronormativité (lors de la socialisation secondaire des jeunes interviewés) plutôt que sa construction (lors de la socialisation primaire). Néanmoins, à travers l’étude des formes de production de l’hétéronormativité, je chercherai à mettre au jour aussi les liens entre la construction primaire du genre et des sexualités des interlocuteurs, et les corrections – ou absence de corrections – apportées durant leur exercice en Europe.

Les enjeux méthodologiques de la recherche

La population d’étude

Les deux régions choisies pour l’enquête, l’Alsace et la Toscane, se présentent comme deux contextes particulièrement concernés par l’immigration marocaine. En Alsace, les Marocains sont la première communauté immigrée du Maghreb avec son effectif de 19 667 personnes⁵³. Repartis en majorité dans le département du Bas-Rhin, à Strasbourg – chef-lieu de la région –, les Marocains sont la première population immigrée devant les Turcs. La pyramide des âges des immigrés montre une forte présence de jeunes de sexe masculin ayant entre 20 et 40 ans⁵⁴. En Toscane, les immigrés marocains – première population venant du Maghreb – forment une communauté de 32 756 personnes⁵⁵. Leur distribution sur le territoire régional est plus homogène qu’en Alsace, et la pyramide des âges montre également une très forte présence de jeunes immigrés ayant entre 20 et 40 ans⁵⁶.

Les premières observations réalisées ont montré que la majeure partie des jeunes Marocains rencontrés en Alsace étaient descendants d’immigrés. Les jeunes ayant entre 20 et 30 ans et arrivés en Europe après l’âge de 12 ans semblaient un profil d’immigré

53. Source : *Atlas national des populations immigrées 2013*, Département des statistiques, des études et de la documentation, Programmes régionaux d’intégration des populations immigrées (PRIPI) 2010-2012, p. 43.

54. Source : *Atlas national des populations immigrées 2013*, p. 44.

55. Source : Dossier *Migranti – Le Cifre*, Comune di Firenze, Assessorato Welfare, Cooperazione Internazionale, Sport e Casa, 2014, p. 30.

56. Source : Dossier *Città e migranti in Toscana. L’impegno del volontariato e dei governi locali per i diritti di cittadinanza*, Centro Servizi Volontariato Toscana, Florence, 2012.

« inexistant » dans cette région. De nombreux animateurs d'association et centres socioculturels que je fréquentais m'expliquèrent que, après le durcissement des conditions permettant le regroupement familial des enfants (âgés de moins de 18 ans) d'immigrés⁵⁷, la morphologie des populations immigrées en France avait beaucoup changé, et ce notamment depuis 2005. En Alsace, mon travail exploratoire pour la construction de la population d'étude s'est bientôt focalisé sur le milieu des études, et donc sur les campus et les résidences universitaires, et sur les alentours des facultés – bars, cafés, restaurants, résidences, salles de jeux, salles de sports – de deux villes en particulier, Strasbourg et Mulhouse. Entre le mois de décembre 2011 et le mois de mars 2012, je pus rencontrer de nombreux jeunes qui avaient donné leur disponibilité pour un entretien. En plus, grâce à ces nouvelles rencontres et par connaissances interpersonnelles, j'avais pu parcourir le chemin inverse par rapport à la première phase exploratoire, en rencontrant aussi des non-étudiants : les travailleurs qui habitent souvent les quartiers défavorisés des villes. Il s'agissait de jeunes hommes issus de milieux sociaux moins aisés, arrivés surtout à travers un regroupement familial, ayant un niveau de scolarisation et un niveau socio-économique moins élevé par rapport aux étudiants universitaires.

En Toscane, les profils de jeunes hommes marocains avec qui j'avais pu établir mes premiers contacts – surtout à Florence et dans des communes plus petites de la province⁵⁸ de Florence – étaient assez différents par rapport à l'Alsace. En Toscane, et plus généralement en Italie, l'immigration marocaine a commencé seulement vers la fin des années 1980 – il s'agissait surtout d'une immigration de travail, strictement masculine – et les jeunes descendants de migrants ayant entre 20 et 30 ans (les « deuxième génération ») représentaient encore un profil minoritaire en 2011. Presque tous les jeunes rencontrés étaient des immigrés, certains d'entre eux étaient arrivés

57. Notamment avec la loi du 26 novembre 2003 « relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité », et la loi du 24 juillet 2006 « relative à l'immigration et à l'intégration », cette dernière définissant les contours d'une politique migratoire française définie de l'« immigration choisie ».

58. Les provinces en Italie peuvent être définies comme une sorte d'équivalent des départements français.

pendant l'enfance, mais la majeure partie était arrivée pendant l'adolescence, suite notamment à des regroupements familiaux à travers lesquels les pères immigrés avaient recomposé leur famille à l'étranger.

Malgré une apparente facilité dans la première phase de recrutement des interviewés, la question du niveau d'études commençait peu à peu à poser un problème majeur : aucun étudiant universitaire immigré ne faisait partie de ma population d'étude initiale. Les jeunes que je rencontrais étaient presque tous travailleurs. Quelques-uns d'entre eux étaient titulaires d'un diplôme d'études professionnelles obtenu en Italie mais la plupart de ces jeunes hommes avaient un niveau qui s'arrêtait aux années de l'école primaire fréquentée au Maroc. Parfois il s'agissait de jeunes analphabètes qui étaient arrivés clandestinement. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une grande partie des immigrés marocains qui arrivent en Toscane provient des zones rurales du Maroc – en particulier de la région de Marrakech-Safi – où l'on enregistre encore aujourd'hui des taux d'analphabétisme assez élevés⁵⁹. Les quelques entretiens exploratoires menés ont mis en évidence que je ne pouvais pas travailler avec un réseau d'interlocuteurs aussi différent entre l'Alsace et la Toscane. Un travail intensif d'exploration ethnographique dans deux villes universitaires de la Toscane – Florence et Pise – a donc été nécessaire. Entre décembre 2011 et mai 2012, après les premières rencontres et l'exploitation successive de l'effet « boule de neige », je suis parvenu à la constitution d'une population d'étude assez diversifiée. Parmi les jeunes étudiants universitaires, l'on trouvera des jeunes issus de familles aisées, notamment venant des grandes villes du Maroc ; mais l'on repérera aussi des jeunes issus de milieux plus pauvres, parfois originaires des milieux ruraux et ayant continué leurs études jusqu'au niveau universitaire après avoir vécu le regroupement familial en profitant des efforts faits par les parents à l'étranger.

J'ai cherché à établir un seuil minimum concernant le niveau de scolarisation des interviewés, et travailler avec une population de jeunes – surtout des étudiants – assez équilibrée sur les deux

59. Source : Dossier IDOS *La comunità marocchina in Italia. Un ponte sul Mediterraneo*, Centro Studi e Ricerche IDOS/Immigrazione Dossier Statistico, Rome, décembre 2013.

terrains, tout en cherchant à rendre compte des différences présentes dans les deux régions et de leurs histoires migratoires. J'ai fait le choix de retenir le cas des jeunes ayant au moins obtenu un diplôme d'études professionnelles du second cycle de l'enseignement secondaire (les jeunes titulaires d'un diplôme équivalent du certificat d'aptitude professionnelle [CAP] ou du brevet d'études professionnelles [BEP], décroché en France ou en Italie, ou encore au Maroc) et ayant complété au Maroc au moins l'école élémentaire (dont la fréquentation s'achève à l'âge de 12 ans). Il m'a semblé important de continuer à miser sur ce dernier aspect (c'est-à-dire de travailler sur des jeunes ayant terminé au pays leurs études primaires) car je trouvais pertinent de garder une distinction entre la population à laquelle je m'intéressais et celle des jeunes ayant vécu leur socialisation primaire à l'étranger⁶⁰.

Néanmoins, par rapport à l'Alsace, en Toscane – en raison d'une présence marocaine beaucoup plus liée à la migration de travail –, les étudiants universitaires constituent un profil d'interviewés moins prépondérant. Cet aspect dessine aussi d'autres différences plus générales entre les deux terrains. L'âge moyen à l'arrivée à l'étranger est généralement moins élevé chez les jeunes hommes qui composent la population d'étude en Toscane, et cela notamment à cause du fait que ceux qui y arrivent pour continuer leurs études universitaires sont moins nombreux par rapport à l'Alsace. Pour cette même raison, les jeunes hommes vivant seuls et ayant quitté leur famille au pays sont plus nombreux en Alsace, la migration à un âge plus avancé et pour des raisons d'étude s'accompagnant plus fréquemment de la décohabitation du domicile parental d'origine. Enfin, le niveau de scolarisation des jeunes hommes interrogés est moins élevé sur le terrain italien par rapport au terrain français.

60. Et, de cette façon, pouvoir remarquer aussi la spécificité de ma recherche par rapport à d'autres déjà réalisées sur les descendant.e.s d'immigrés (voir, entre autres : Collet et Santelli, 2012 ; Guénif-Souilamas et Macé, 2004 ; Hamel, 2003b).